Vendanges : attention sur la route !

RISQUE ROUTIER Le trafic d'engins agricoles sur les routes augmente durant la période de vendanges. Le risque routier aussi.

Depuis quatre ans, la MSA Gironde avec ses partenaires*, mène une campagne d'actions de prévention contre le risque routier pendant les vendanges via une campagne de communication à l'échelle départementale. Renouvelée à compter de septembre 2016, l'objectif de cette action vise à diminuer les accidents. Pour cela, les professionnels de la viticulture sont sensibilisés : au respect des règles de conduites et aux vérifications techniques à effectuer en amont des vendanges.

Plus de trafic, plus de risques

Les risques sur la route augmentent en période de vendanges, du fait de l'accroissement des déplacements pour aller sur les lieux de récolte et d'une hausse du nombre de véhicules agricoles sur les routes. Même si les accidents de la route impliquant les engins agricoles restent minoritaires, les chiffres montrent que les conséquences sont beaucoup plus graves lorsqu'un tracteur est impliqué

Des conseils pour éviter l'accident

L'action du Pôle Prévention des Risques Professionnels de la MSA Gironde est également de prodiguer des conseils pour permettre à chacun de mieux connaître les règles générales de sécurité lors de l'utilisation des tracteurs et remorques. Par exemple, le propriétaire et le conducteur du véhicule doivent s'assurer du bon état et du bon fonctionnement du matériel, respecter le code de la route et les règles relatives à la circulation des véhicules et engins.

Le plan d'actions 2016

La campagne 2016 s'appuiera sur des actions de communication et de diagnostic :

- Distribution d'affiches à l'ensemble des mairies et des partenaires ;
- spot d'information radiophonique durant toute la période des vendanges sur les antennes de Radio Entre 2 Mers, France Bleu Gironde, Aqui FM ;
- apposition d'un visuel sur les bus de la CITRAM du 3 octobre au 17 octobre 2016 ;
- mise à disposition d'un carnet d'auto diagnostic.

**La FDSEA de la Gironde, la Fédération Départementale des CUMA de la Gironde (FDCUMA), les Entrepreneurs du Territoire de la Gironde (EDT), la Fédération des Coopératives Vinicoles d'Aquitaine (FCVA),GROUPAMA Centre Atlantique (GCA), la Commission Paritaire d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail de la Gironde (CPHSCT), le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Gironde (EDSR), l'Association des Maires de Gironde, les Maisons Familiales Rurales, la Chambre d'Agriculture de Gironde et l'EPLEFPA Bordeaux-Gironde.*

CARNET D'AUTODIAGNOSTIC

Pour vérifier le bon état général des tracteurs et remorques, la MSA a réalisé pour les exploitants et entreprises agricoles un carnet d'autodiagnostic.
Gratuit et disponible au 05 56 01 97 71 ou 05 56 01 97 52
Documents à télécharger sur : www.msa33.fr rubrique / Conseils, droits et démarches/ Santé Sécurité au Travail / Actions de prévention.

Castillon-Pujols : multi-accueil spécial vendanges

La Communauté de Communes (CDC) de Castillon-Pujols, soutenue par la MSA Gironde, propose, au sein du multi-accueil de Saint-Magne-de-Castillon, un accueil sur des horaires élargis pour les enfants de moins de 3 ans.

Un accueil pour qui pour quoi ?

Ce dispositif propose d'accueillir les enfants des familles concernées par les vendanges avec la possibilité d'élargir la plage horaire d'accueil (dès 6h30 au lieu de 7h30 habituellement). Il fonctionnera durant 3 semaines durant les vendanges. La période d'ouverture sera confirmée lorsque les dates des vendanges seront connues. Son coût sera calculé en fonction des revenus et de la composition de la famille. Ce service est accessible aux habitants du territoire et aux travailleurs saisonniers pour la garde de leurs enfants de moins de 3 ans.

L'union fait la force

Cette action est le fruit d'une réflexion menée en partenariat entre la CDC de Castillon-Pujols, la MSA, la CAF, et le Conseil Départemental de la Gironde. L'objectif est de répondre aux besoins des familles agricoles et de favoriser l'accès à un emploi saisonnier. Par ce biais, la MSA soutient et accompagne financièrement la CDC de Castillon-Pujols dans le développement de sa politique enfance jeunesse qui s'inscrit elle-même dans le cadre d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) .

Un territoire, une réponse adéquate

La MSA Gironde s'est engagée dans cette action pour accompagner les salariés saisonniers qui ont des horaires de travail atypiques. Mais également parce qu'il s'agit d'un territoire rural où vivent 480 exploitants et 2140 salariés agricoles dont 51% sont salariés saisonniers. Et parmi eux, un tiers des familles est concerné par des besoins d'accueil atypiques.

Un dispositif approuvé, testé et plus encore

Durant la période des vendanges 2015, cet accueil «*spécial vendanges*» avait été expérimenté au sein du multi-accueil de Saint-Magne-de-Castillon. C'est pourquoi, il a été reconduit cette année. De plus, pour mieux répondre aux besoins atypiques des salariés agricoles, la CDC de Castillon-Pujols a également choisi d'expérimenter une offre de service identique durant la période de travaux viticoles de levage et d'épamprage, en juillet (la structure étant fermée au mois d'Août).Ce service soutenu financièrement par la MSA Gironde et la Caisse Centrale de la MSA a été ouvert aux habitants de la CDC de Castillon-Pujols ainsi qu'aux travailleurs saisonniers. Il a fonctionné du 1er au 29 juillet 2016.

Contact
Les familles sont invitées à prendre contact avec le Pôle Petite Enfance : 11 avenue de la Dordogne 33350 - ST MAGNE DE CASTILLON. Téléphone 05 57 41 91 07 ou mail accueil.unique.castillonpujols@wanadoo.fr